

**Indicateur n°2-1 : Prévalence de l'obésité et du surpoids chez l'enfant**

**Finalité** : l'obésité expose les adultes à l'hypertension artérielle, au diabète de type II et à ses complications, ainsi qu'aux maladies cardiovasculaires et à divers types de cancers. Chez l'enfant, l'obésité sévère est associée à des troubles orthopédiques, métaboliques et endocriniens, à des conséquences psychiques liées aux phénomènes de stigmatisation, et à une probabilité élevée de persistance à l'âge adulte. Le programme national nutrition santé 2006 - 2010 (PNNS) avait comme objectif l'interruption de la croissance de l'obésité et du surpoids chez les enfants. Le PNNS de 2011-2015 retient comme objectif de diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les adolescents. Quant au plan obésité 2010-2013, il fixe parmi ses quatre axes prioritaires l'amélioration du dépistage de l'obésité chez l'enfant.

Le programme s'appuie entre autres sur des actions de communication menées par l'INPES, des actions de proximité notamment pour les publics précaires, et le développement de chartes d'engagement de progrès nutritionnels entre l'État et les acteurs économiques.

**Résultats** : la prévalence de l'obésité et du surpoids chez les jeunes évolue comme suit :

	Année de l'enquête	Surcharge pondérale a+b	Surpoids a	Obésité b	Objectif
<b>Enfants de grande section de maternelle</b>	1999-2000	14,4	10,5	3,9	<b>Stabilisation voire réduction</b>
	2005-2006	12,2	9,1	3,1	
<b>Elèves de CM2</b>	2001-2002	20,3	16,1	4,2	
	2004-2005	20,1	16,4	3,7	
	2007-2008	18,9	14,9	4,0	
<b>Elèves de 3ème</b>	2000-2001	16,4	12,9	3,5	
	2003-2004	17,4	13	4,4	
	2008-2009	17,6	13,7	3,9	

Sources : DREES-DESCO-DGS-InVS, enquêtes en milieu scolaire  
Champ : France entière, normes de l'International Obesity Task Force (IOTF)

Les enquêtes réalisées en milieu scolaire montrent que 17,6% des adolescents scolarisés en classe de troisième, 19% des enfants en CM2 et 12% des enfants en grande section de maternelle ont un excès pondéral. L'obésité à proprement parler (selon les normes internationales IOTF) est moins fréquente que chez les adultes (15% en 2012 d'après les données de l'enquête OBEPI 2012), et concerne 4% des adolescents et des élèves de CM2. En grande section de maternelle, l'excès pondéral est moins fréquent que chez les élèves de CM2 ou de troisième. L'enquête réalisée en 2005-2006 auprès des enfants de 5-6 ans montre que 3,1% des enfants sont obèses et 9,1% en surpoids. À cet âge, les filles sont plus fréquemment en surpoids (10,6%) que les garçons (7,6%) alors que les prévalences d'obésité sont proches (3,3% et 2,9% respectivement).

Si globalement, la prévalence du surpoids et de l'obésité s'est stabilisée, voire a légèrement reculé chez les plus jeunes, les évolutions diffèrent sensiblement selon la catégorie sociale. Ces disparités reflètent notamment des différences de modes de vie (sédentarité) et de consommation alimentaire selon le milieu social. Ainsi la prévalence de la surcharge pondérale chez les enfants de CM2 dont l'un des parents est « cadre ou de profession intellectuelle supérieure » a diminué entre 2004 - 2005 (10,1% dont 1,1% d'obèses) et 2007 - 2008 (9,6%, dont 0,8% d'obèses). Chez les enfants dont le groupe socioprofessionnel des parents est « ouvrier », la prévalence de la surcharge pondérale est la plus élevée (26,7% en 2004 - 2005 et 24,5% en 2007 - 2008) et la prévalence de l'obésité est passée de 6,8% à 7% pour la même période. Pour les élèves en classe de troisième dont l'un parent est « cadre ou de profession intellectuelle supérieure », la prévalence de la surcharge pondérale a augmenté entre 2003-2004 (11% dont 1,9% d'obèse) et 2008-2009 (12,5% dont 2,3% d'obèse). La prévalence de la surcharge pondérale chez les élèves de troisième dont le groupe socioprofessionnel des parents est « ouvriers » reste la plus élevée parmi tous les groupes socioprofessionnels. En 2008-2009 elle s'élève à 22,2% dont 6,5% d'obésité (contre 21,4% dont 7,2% d'obésité en 2003-2004).

**Surcharge pondérale et groupe socioprofessionnel des parents d'élèves en CM2 et en 3<sup>e</sup>**

Groupe socioprofessionnel des parents <sup>(1)</sup>	Surcharge pondérale		Obésité	
	CM2	3 <sup>e</sup>	CM2	3 <sup>e</sup>
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Cadres, professions intellectuelles supérieures	9,6	12,5	0,8	2,3
Professions intermédiaires	16,4	14,3	2,2	2,1
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	21,4	19,2	3,9	3,9
Employés	21,0	19,9	4,4	5,0
Ouvriers	24,5	22,2	7,0	6,5
Inconnu	20,3	17,2	7,9	3,4
<b>Ensemble</b>	<b>18,9</b>	<b>17,6</b>	<b>4,0</b>	<b>3,9</b>

<sup>(1)</sup>le groupe socioprofessionnel des parents est défini comme le groupe social le plus élevé parmi les deux parents. Ce mode de calcul diffère des précédentes éditions et les résultats ne peuvent donc pas être comparés entre eux.

**Construction de l'indicateur** : pour trois classes d'âge - enfants de grande section de maternelle, élèves de CM2, et élèves de troisième - les indicateurs retenus sont la proportion d'enfants obèses et la proportion d'enfants en surpoids mais non obèses. Un troisième indicateur, la proportion d'enfants en surcharge pondérale, est la somme des enfants en surpoids et des enfants obèses.

Le poids et la taille des adolescents ont été mesurés le jour de l'examen. L'indicateur utilisé pour évaluer la corpulence est l'indice de masse corporelle (IMC) qui correspond au rapport entre le poids (en kg) et le carré de la taille (en mètres).

Contrairement aux adultes pour lesquels il existe une valeur seuil unique de l'IMC pour définir la surcharge pondérale ( $IMC \geq 25 \text{ kg/m}^2$ ) et une pour l'obésité ( $IMC \geq 30 \text{ kg/m}^2$ ), chez l'enfant les seuils évoluent avec l'âge et le sexe du fait des variations de la corpulence survenant au cours de la croissance. Les seuils retenus dans cette étude pour établir le surpoids et l'obésité sont ceux des tables de références établies pour les enfants par un groupe de travail réuni sous l'égide de l'OMS : l'*International Obesity Task Force* (IOTF). Ces seuils de référence internationaux ont été définis pour chaque sexe et à chaque âge entre 2 et 18 ans. Ils ont été élaborés récemment à des fins de comparabilité internationale et sont maintenant communément utilisés par les épidémiologistes. Ils ont été mis en correspondance avec les seuils utilisés pour les adultes, rejoignant à 18 ans les seuils internationaux d'IMC diagnostiquant le surpoids des adultes (IMC égal à 25 pour le surpoids, et à 30 pour l'obésité). L'IOTF définit ainsi pour chaque sexe et à chaque âge une valeur seuil de surpoids (centile IOTF C-25) et une pour l'obésité (centile IOTF C-30).

Selon les seuils IOTF, l'enfant est en excès pondéral ou « surpoids (obésité comprise) » lorsque sa valeur d'IMC est supérieure à la valeur seuil donnée par la table IOTF C-25 pour son sexe et à son âge, et il est « obèse » si son IMC est supérieur au seuil IOTF C-30. Les valeurs d'IMC comprises entre les seuils C-25 et C-30 correspondent au « surpoids » conformément à la nomenclature internationale.

**Précisions méthodologiques** : cet indicateur s'appuie sur des données issues du cycle triennal d'enquêtes en milieu scolaire organisé conjointement par la DREES et la DGS du Ministère chargé de la santé, la DESCO et la DEPP du Ministère chargé de l'éducation, et l'Institut de veille sanitaire (INVS). Ce cycle est constitué d'une série d'enquêtes menées par les médecins et infirmiers de l'Éducation nationale alternativement auprès des élèves de trois classes d'âges : les enfants scolarisés en grande section de maternelle, en CM2 ou en troisième (générale, technologique, insertion ou SEGPA). Compte tenu du fait que les enquêtes sont réalisées tous les trois ans pour une même catégorie d'âge, l'indicateur ne peut être mis à jour tous les ans.

Pour plus de détails sur les commentaires de cette fiche, se reporter aux publications Études et résultats n°155, n°250, n°283, n°313, n°573, n°632 et n°737 de la DREES et aux rapports de suivi des indicateurs associés à la loi relative à la politique de santé publique (Rapport DGS/DREES, Août 2005 : objectif n°12) 2006, 2007, 2008, 2009 - 2010 et 2011.